



CONVOCAATION À LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal en session ordinaire, en séance publique, le

Mercredi 12 juin 2024 à 19h

L'ordre du jour est le suivant :

Question formelle

- Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 avril 2024.

Questions délibératives

AFFAIRES GENERALES

1. Révision des tarifs communaux : enfance, location, cimetière, proximité et citoyenneté
2. Révision du règlement intérieur : Cantine, étude surveillée, services péri et extra-scolaires
3. Révision du règlement intérieur des équipements municipaux
4. Tirage au sort des listes de jurés d'assises

PERISCOLAIRE

5. Maintien du montant de prise en charge des frais de transport de la carte Imagine R
6. Fixation de la participation communale aux séjours en colonie de vacances et aux voyages scolaires des collégiens et lycéens

FINANCES / FISCALITE

7. Décision modificative n°1
8. Approbation du versement à la commune, du solde à la clôture des comptes, suite à la dissolution de l'association « L'automne des Joyeux pinois » et reversement à leur demande au CCAS et à l'association Loisirs et Culture
9. Redevance d'Occupation du Domaine Public par Enedis
10. Mise en place d'une grille tarifaire des droits d'entrée pour les spectacles organisés par la commune et vente de produits divers

FONCIER

11. Acquisition parcelle C 769
12. Modification des parcelles dans la vente d'un local sis rue du Château

URBANISME

13. Dénomination cour des fraisières
14. Avis communal sur la modification du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2020 – 2026 de Seine et Marne transformant l'obligation de création d'une aire d'accueil des gens du voyage par la création de terrains familiaux locatifs sur le territoire de la commune de Le Pin par la communauté de communes Plaines et Monts de France à destination d'une famille des gens du voyage déjà implantée sur la commune

RESSOURCES HUMAINES

15. Création d'un emploi permanent à temps complet de gestionnaire RH en vue d'un tuilage avant départ à la retraite d'un agent en poste

16. Mise à jour du tableau des emplois et des effectifs
17. Mise en place du Complément Indemnitaire Annuel

INSTANCES : RENOUELEMENT DE MANDATS

18. Correspondant défense
19. Commission de suivi de de site d'élimination de déchets pour l'installation de stockage de déchets dangereux
20. Désignation du référent déontologue des élus

Questions diverses

- Relevé des décisions du Maire prises en vertu des articles L2122-22 et L2122-23 du CGCT

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Lydie WALLEZ



Maire de Le Pin

